



Travaux salle de bain pmr

Par jldew

Bonjour à tous.

Voilà je vous explique mon soucis.

J ai fais 1 avc en juin 2019 qui a demandé des travaux à mon domicile et notamment refaire entièrement ma salle de bain.

Nous avons le choix d une pompe à aspiration d eau pour une douche plate, soit percé à travers les plafonds pour faire les écoulements d eau. (Ils seraient arrivés dans notre cuisine, et surtout beaucoup de travaux supplémentaires mais il aurai fallu cassé pas.mal de béton.) nous avons opté pour la solition la plus simple c est a dire la pompe. Sauf que nous avons des soucis en permanence.Pour le lavabo il n a pas pu le relié à la pompe donc ils ont été obligé de percé quand même a travers le plafond.les travaux qui auraient dû duré 2 semaines ont duré plus de 2 mois. Juillet et août. Et depuis nous avons déjà du faire changer 2 fois la pompe, des plombiers sont revenus car des capteurs ont été monté à l envers.

Du coup nous avons plus de douche. Nous ne pouvons plus nous servir de notre douche elle ne fonctionne plus.

Nous avons demandé à l entreprise de reprendre sa pompe et du coup de percé pour que la douche se raccorde au tuyaux déjà existant de l'évier.

Du fait de mon handicap, la MDPH(maison départementale des personnes handicapées) a pris presque 80% des travaux en charge.

Pensez vous que je puisse me retourner avec mon assurance ou celui de la MPDH car la societe va nous établir 1 nouveau devis.

J espere avoir donné le plus d info.

Je ne trouve pas ça normal qu.on.soit obligé de payer à nouveau pour des travaux qui ne fonctionne pas....

Merci à vous.

Jld

Par ESP

Bonjour

Etes vous locataire ou propriétaire ?

Si locataire, avez vous informé votre propriétaire et contacté l'ADIL ?

Si propriétaire, avant de saisir le conciliateur du tribunal de proximité ou judiciaire, avez vous exigé par recommandé avec AR la reprise des travaux pour mise en route d'une installation fonctionnelle ?

Par jldew

Je suis propriétaire. Lorsque j ai demandé la reprise des travaux, faire peut-être autrement ils m ont parlé de devis....

Je vais devoir repayer pour des travaux que je n ai jamais eu.